

PLAN DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

MUNICIPALITÉ DE VAL-DES-LACS

Rapport final-novembre 2008



CONSULTANTS D.P.R.M.

645, RUE WELLINGTON, BUREAU 302, MONTREAL QC H3C 1T2
TÉLÉPHONE : (514) 875-0225
www.dprm.ca

En collaboration avec :



CONSEIL EN MANAGEMENT, STRATÉGIE ET ÉCONOMIE

Table des matières

1.	INTRODUCTION	1
1.1	Contexte de réalisation	1
1.2	Objectifs poursuivis	2
1.3	Le défi	3
1.4	Méthodologie et limites du document	4
2.	ÉVALUATION DE L’OFFRE	5
2.1	Portrait de l’offre	5
2.1.1	Le tourisme dans les Laurentides	5
2.1.2	L’offre de la municipalité de Val-des-Lacs	7
2.1.3	Environnement géographique	8
2.1.4	Aménagements touristiques et services	10
2.1.5	La villégiature	10
2.2	Expériences touristiques offertes	11
2.2.1	Expérience estivale	11
2.2.2	Expérience hivernale	11
2.2.3	La villégiature	12
3.	DYNAMIQUE DE LA DEMANDE	14
3.1	Performance touristique	14
3.1.1	La région des Laurentides	14
3.1.2	La région du Mont-Tremblant	15
3.1.3	Le Parc national du Mont-Tremblant	15
3.1.4	La municipalité de Val-des-Lacs	15
3.2	Expériences recherchées et nouvelles tendances	16
4.	DIAGNOSTIC ET ENJEUX	19
4.1	Principaux constats	19
4.1.1	Forces et opportunités	19
4.1.2	Faiblesses et contraintes	20
4.2	Enjeux de développement	21
4.2.1	Créer les conditions de base propices au développement touristique	21
4.2.2	Capitaliser sur le développement touristique «frontalier»	21
4.2.3	Éviter l’asphyxie touristique (cohabitation des fonctions, aménagement, développement anarchique de la villégiature)	22
4.2.1	Positionnement distinctif intrarégional	23
5.	PLAN DE DÉVELOPPEMENT	25
5.1	Orientations de développement	25
5.1.1	Vision générale	25
5.1.1	Axes de développement et stratégies associées	25
5.2	Plan d’action	28
	Annexe 1	37
	Annexe 2	40
	Annexe 3	41

1. INTRODUCTION

1.1 Contexte de réalisation

La municipalité de Val-des-Lacs, dans une approche de diversification de son économie et de mise en valeur de son territoire, se propose de réaliser un plan stratégique de développement touristique.

Bien que la taille de l'industrie touristique de Val-des-Lacs soit limitée comparativement aux pôles majeurs de la MRC des Laurentides, et considérant que la municipalité soit enclavée, le tourisme occupe une place importante dans l'économie locale et a enregistré une croissance importante au cours des dernières années (Source : CLD des Laurentides, Évolution des emplois et des entreprises par municipalité 2002, version finale 31 mars 2004) :

- 54 des 81 emplois de la municipalité étaient liés au secteur récréotouristique en 2002, soit 66,7% de tous les emplois et une croissance de 664% des emplois de ce type entre 1998 et 2002 (de 7 à 54)
- 5 des 14 entreprises de la municipalité étaient liées au secteur récréotouristique en 2002, soit 35,7% de toutes les entreprises croissance des entreprises de ce type de 400% entre 1998 et 2002
- les 3 entreprises du secteur hôtellerie et restauration étaient responsables de 44 emplois en 2002, croissance dans ce secteur de 200% des entreprises et de 529% des emplois entre 1998 et 2002

Selon le répertoire des entreprises du CLD Laurentides 2007-2008, on dénombrerait 20 entreprises à Val-des-Lacs et si l'on examine le détail par secteur d'activités (avril 2008), on s'aperçoit que les entreprises sont de petite taille, que les 3 ou 4 entreprises majeures sont liées au tourisme et que la majorité des entreprises sont liées directement ou indirectement au tourisme.

La structure commerciale est très limitée (deux commerces de détail offrant cinq emplois) et celle-ci a peu ou pas connu de changement depuis 1996. De son côté, l'offre en hébergement touristique est principalement constituée de résidences de tourisme (5 des 7 établissements), plus spécifiquement de chalets. Les autres établissements sont un gîte (Ranch Mont-Tremblant, 5 unités) et un camp de vacances (Camp Maromac), lequel est responsable de la majeure partie de la capacité d'hébergement sur le territoire (382 unités sur 396). L'hébergement offert au Centre ethno-culturel Kanatha-Aki (Étangs Tremblant) est en cours d'évaluation par la Corporation de l'industrie touristique du Québec.

Tout compte fait, Val-des-Lacs peut être qualifiée de municipalité mono-industrielle de tourisme. Les élus ont souhaité réfléchir au développement touristique des prochaines années. Pour que la démarche soit efficace, elle doit reposer sur un diagnostic de l'offre et de la demande ainsi que sur une identification des opportunités de développement. Ces deux grandes composantes ont été les bases qui ont alimenté des travaux de consultation, d'analyse, de recommandation et de planification qui ont permis d'établir le plan d'action.

1.2 Objectifs poursuivis

Le mandat consiste essentiellement à :

- Établir un diagnostic de l'offre et de la demande récréotouristique basé sur les données secondaires disponibles et sur les tendances régionales.
- Dresser un survol des perspectives d'avenir comprenant une évaluation de l'impact de l'industrie des traîneaux à chien et des nouveaux projets.
- Établir les enjeux et les opportunités de développement.
- Produire le plan de développement touristique.

Le travail consiste pour l'essentiel à approfondir la connaissance et la compréhension de la réalité récréotouristique de la municipalité de Val-des-Lacs. Pour ce faire, une cueillette des données pertinentes auprès de sources et d'informateurs clés a été menée, le tout en tenant compte des données existantes. Les données recueillies ont été analysées et synthétisées sous forme d'un état de situation. Notons que les données secondaires constituent la principale source d'information pour l'élaboration de l'état de situation.

Cette étape de diagnostic permet de bien saisir la dynamique et les enjeux locaux. L'état de situation identifie pour sa part les forces et les faiblesses, les opportunités et les contraintes auxquelles fait face le secteur récréotouristique de la municipalité de Val-des-Lacs.

En nous appuyant sur le diagnostic et en établissant les perspectives d'avenir selon les tendances touristiques actuelles et futures, nous identifions les enjeux et les opportunités de développement qui s'offre à la municipalité de Val-des-Lacs.

Le plan de développement envisagé devra tenir compte des acquis, mais aussi des projets connus, tels que le projet d'observatoire d'astronomie ou la piste de traîneau à chien sur les terres publiques, ainsi que de la consolidation et l'accessibilité accrue du noyau villageois. Il devra aussi viser à identifier les vocations distinctives de Val-des-Lacs sur le plan touristique, tout en privilégiant le partenariat et la complémentarité avec les pôles touristiques déjà bien établis qui entourent le territoire de la municipalité : parc du Mont-Tremblant, ainsi que les municipalités de Mont-Tremblant, Lac-Supérieur, Sainte-Agathe-des-Monts et Saint-Donat.

Le développement touristique futur de Val-des-Lacs devra aussi tenir compte des autres vocations du territoire, qu'il s'agisse de foresterie, mais surtout de villégiature privée. Dans ce dernier cas, précisons qu'il s'agit d'un phénomène important puisque 69 % des résidences de la municipalité sont des résidences secondaires (soit 608 sur 881). Le plan stratégique de développement touristique devra tenir compte des autres vocations du territoire dans une approche de cohabitation et de développement durable et cerner les problématiques qui peuvent en découler (ex. recherche de tranquillité des villégiateurs VS croissance de l'achalandage touristique ; foresterie et pérennité des sentiers récréatifs).

Finalement, nous sommes guidés dans la réalisation du présent mandat par la conviction que le plan stratégique de développement touristique proposé doit devenir un véritable outil d'aide à la décision pour les intervenants locaux et régionaux. Dans une perspective de diversification économique, nous croyons aussi que le plan de développement proposé doit mener à l'identification d'opportunités

d'affaires et de projets prioritaires et structurants, pour maximiser l'utilisation des ressources locales et par le fait même, les retombées touristiques.

1.3 Le défi

Comment la municipalité de Val-des-Lacs peut-elle faire la différence? C'est le défi de cette démarche. Il ne sert à rien de planifier un programme qui ne corresponde pas aux capacités et aux autorités de la municipalité. Nous retiendrons donc dans le cadre de cette étude que les modes d'action à privilégier sont par ordre d'importance décroissante :

1. Réglementation et planification
2. Aménagement et signalisation
3. Promotion et information touristiques
4. Soutien financier

Le *Petit Robert* définit le tourisme comme :

« Le fait de voyager, de parcourir pour son plaisir un lieu autre que celui où l'on vit habituellement (même s'il s'agit d'un petit déplacement ou si le but principal du voyage est autre) »

Dans le cadre de ce plan de développement, nous privilégions la perspective touristique. Les activités communautaires et de loisir d'une communauté, bien que nécessaires au développement d'une collectivité, ne sont pas des activités touristiques au sens propre, même si elles sont parfois semblables et pratiquées avec les mêmes infrastructures et dans le même cadre. Ainsi, un développement touristique à l'échelle locale peut, s'il est pensé en ce sens, donner accès à la population locale, pour ses loisirs, à un bassin d'activités auquel elle n'aurait pas accès autrement, les deux types de clientèles pouvant généralement cohabiter harmonieusement.

Il est donc particulièrement important de bien poser la question des objectifs poursuivis. Le tourisme est une industrie en mutation dans un environnement complexe et hautement concurrentiel. Certaines forces peuvent s'y affronter : le développement des activités peut, par exemple, nuire à la tranquillité des citoyens, en particulier les villégiateurs. Pour prendre en compte cette réalité, nous inscrivons notre réflexion dans cadre du développement durable :

« Processus continu d'amélioration des conditions d'existence des populations actuelles qui ne compromet pas la capacité des générations futures de faire de même et qui intègre harmonieusement les dimensions environnementale, sociale et économique du développement »

Miser sur le développement durable : Pour une meilleure qualité de vie, Plan de développement durable du Québec, document de consultation du ministère de l'Environnement, novembre 2004 repris dans le cadre la Politique touristique du Québec : Vers un tourisme durable en 2005.

Le concept est complexe et il ne s'appuie en matière touristique sur aucune définition universellement reconnue, mais on peut retenir certains mots clés :

- Observation et appréciation de la nature
- Conservation de l'environnement naturel
- Respect de l'environnement culturel et humain
- Éducation et responsabilisation des clientèles et des fournisseurs de services
- Bénéfices pour les milieux d'accueil

Pratiquement, la question peut se formuler ainsi : comment favoriser le développement du tourisme, sans nuire à l'environnement et en respectant le cadre de vie des communautés locales? Cet équilibre est souvent difficile à trouver et la municipalité devra préciser ses objectifs prioritaires afin de permettre les choix stratégiques.

1.4 Méthodologie et limites du document

Comme précisé, notre compréhension de la réalité récréotouristique de la municipalité de Val-des-Lacs s'appuie sur la cueillette des données pertinentes auprès de sources et d'informateurs clés, des entrevues et des réunions de travail avec des intervenants locaux ainsi qu'une visite du territoire.

Notons que l'information «qualitative» recueillie, notamment lors des entrevues, joue un rôle prépondérant dans l'élaboration du diagnostic puisque les données secondaires (mesure de performance, statistiques, etc.) sont d'une disponibilité restreinte pour la municipalité de Val-des-Lacs ou d'une fiabilité discutable.

2. ÉVALUATION DE L'OFFRE

2.1 Portrait de l'offre

2.1.1 Le tourisme dans les Laurentides¹

La région touristique des Laurentides s'étend sur 21 508 km². Sa population de près de 500 000 personnes est relativement jeune et connaît la plus forte croissance démographique de tout le Québec. Les Laurentides comptent 82 municipalités réparties à travers huit municipalités régionales de comté (MRC) : Antoine-Val-des-Lacs, Argenteuil, Deux-Montagnes, Laurentides, Pays-d'en-Haut, Mirabel, Rivière-du-Nord et Thérèse-De Blainville.

L'accessibilité à la région se fait par plusieurs axes routiers (route 117 et autoroute 15, route 158, route 134, route 640, route 323, route en provenance de Lanaudière) ainsi que par le réseau ferroviaire qui se rend jusqu'à Saint-Jérôme. Elle dispose d'un aéroport international et deux aéroports régionaux et est facilement accessible à partir des aéroports Trudeau/Montréal et Ottawa.

L'industrie touristique des Laurentides compte 2104 entreprises et génère 16 000 emplois. Elle est ainsi le premier secteur de l'activité économique de la région.

La région des Laurentides propose deux des quatre expériences inscrites dans la politique touristique du Québec *Vers un tourisme durable* : la **villégiature** et les **grandes aventures**. Elle est un des leaders régionaux sur la majorité des 14 produits phares de la politique. À cet égard, on note :

- pour le ski : 15 stations et 385 pistes;
- pour la motoneige : 2661 km de sentiers et la position de 1re région au Québec en termes de nuitées;
- pour le quad-VTT : plus de 500 km de sentiers;
- pour l'écotourisme et le tourisme d'aventure : deux parcs nationaux, plusieurs parcs régionaux ou locaux, plus de 800 km de sentiers pour la randonnée pédestre, environ 1300 km de pistes de ski de fond, plus de 300 km de sentiers de raquette;
- pour le cyclotourisme : 750 km de pistes au total, et 1re région en termes de nuitées;
- pour le golf : 48 terrains publics dont plusieurs supportent la concurrence internationale;
- pour le tourisme de santé : environ 30 spas dont plusieurs de très grande renommée;
- pour l'agrotourisme : 1re région au Québec en termes de nombre d'entreprises;
- pour la chasse et la pêche : 39 pourvoies, 6 ZECS, 2 réserves fauniques;

¹ Cette mise en situation s'appuie sur les résultats de l'exercice de planification stratégique et de développement de l'Association touristique des Laurentides (ATL), 2006-2007.

- pour les congrès et réunions d'affaires : 21 membres regroupés au Bureau des congrès des Laurentides, le Centre des congrès de Tremblant.

L'offre régionale se structure autour de quelques produits d'appel forts :

- la station Mont-Tremblant;
- la Vallée de Saint-Sauveur;
- le parc national du Mont-Tremblant;
- la piste multifonctionnelle du P'tit train du Nord;
- le parc national d'Oka.

Selon les données du ministère du Tourisme du Québec, en 2005, la région touristique des Laurentides compte en moyenne 7216 unités de locations disponibles quotidiennement, ce qui la place au troisième rang derrière Montréal et Québec, et loin devant les autres régions. L'offre d'hébergement est principalement le fait d'établissements de 40 à 200 unités (43,8 %), tandis que 33,8 % des unités disponibles sont dans des établissements de 4 à 39 unités et 22,5 % dans des établissements de 200 unités et plus. La moitié des unités disponibles dans les établissements hôteliers et dans les gîtes sont de niveau 4-5 étoiles ou soleils.

En 2004, la région touristique des Laurentides a reçu 2,9 millions de touristes (ce chiffre comprend les villégiateurs) soit 9,5 % du total québécois en terme de fréquentation touristique, ce qui en fait la 3e région après Montréal et Québec et la première région non urbaine. La région touristique des Laurentides a connu une croissance de plus de 45 % de son achalandage entre 2000 et 2005. 81,2 % des touristes sont québécois et 18,8 % proviennent de l'extérieur du Québec. De ces derniers, 11,5 % sont Canadiens (Ontario), 4,6 % sont Américains et 2,7 % proviennent d'outre-mer. Ces clientèles de l'extérieur du Québec génèrent 46,4 % des recettes touristiques de la région.

La durée de séjour est de 2,7 nuitées, la moyenne québécoise étant à 2,8 pour le Québec, elle était à 2,9 en 2000. On note donc une tendance à la diminution de la durée de séjour, mais, par contre, une augmentation du nombre de séjours. À ce titre, depuis 2000, la région touristique des Laurentides a connu une hausse de 33,7 % du nombre de nuitées contre 12,6 % à l'échelle du Québec.

La durée moyenne des visites varie beaucoup selon les clientèles. La clientèle internationale étant celle qui consomme le plus de nuitées (de 4,6 à 5,5 nuitées en moyenne selon l'origine). Ce sont aussi les clientèles internationales qui dépensent le plus par nuitée, comparativement aux clientèles américaines, canadiennes et québécoises.

Le taux d'occupation moyen hôtelier, en 2005, se situait à 41,1 %, légèrement plus élevé que les taux d'occupation enregistrés par les autres régions de villégiature au Québec. Le taux a connu une baisse de 5,3 % depuis 2000 : celle-ci résulte d'une augmentation du nombre d'unités disponibles (+4 % depuis 2000).

Cette baisse a toutefois été compensée par la hausse du prix moyen de l'hébergement. Les dépenses touristiques ont par conséquent augmenté de 45,2 % entre 2000 et 2004 (contre +26,4 % au niveau provincial) pour se situer à 504 M\$. À ce titre, la région des Laurentides est la 3e région touristique au Québec après Montréal et Québec.

Ces résultats moyens cachent une performance hétérogène au niveau régional. Les bons résultats enregistrés entre 2000 et 2005 sont surtout dus au rapide développement de la région de Tremblant. Il faut cependant noter que depuis 2005, la performance de Tremblant tend à stagner.

Les dernières statistiques publiées en 2008 par Tourisme Québec renforcent ce portrait et semblent indiquer une stagnation voire une baisse de la performance générale de la région. Le nombre total en volume de tourisme stagne à 2,8 millions en 2006 contre 2,9 millions en 2004. Par contre sur la même période, les dépenses moyennes par séjour progressent de 20 % pour atteindre 209 dollars. En 2007, le nombre d'entreprises associées au secteur du tourisme est de 2 268. La performance de l'hébergement demeure stable en 2006 et 2007 avec des taux d'occupation respectivement de 39,5 % et 38,6 % et des revenus moyens quotidiens respectivement de 139,00 \$ et 141,50 \$. Le nombre moyen d'unités d'hébergement continue d'augmenter passant de 7 269 en 2006 à 7 324 en 2007.

2.1.2 L'offre de la municipalité de Val-des-Lacs

L'offre actuellement disponible sur le territoire de la municipalité de Val-des-Lacs est relativement faible et peu diversifiée. Il n'existe pas de répertoire touristique municipal faisant un inventaire complet de l'offre et toutes les composantes touristiques ne semblent pas membre de l'Association touristique des Laurentides (ATL).

HÉBERGEMENT

- **Camp Maromac**
- **Ranch Mont-Tremblant**

Pas de CAMPING

ACTIVITÉS ET ATTRAITS

- **Les Casaventures**
- **Ranch Mont-Tremblant**
- Etangs Tremblant
- Sentier de grande randonnée Inter-centre

ACTIVITÉS CULTURELLES

- Soirée de poésie
- Exposition de photos anciennes et bazar
- Val-des-Lacs en musique
- Symposium de sculpture
- Souper d'antan
- Programmation de spectacles de variété

Pas de RESTAURANT (à vocation touristique)

PROJETS

- Développements Tremblant-Nord

- La Grande Boucle Tremblant
- Observatoire astronomique
- Pistes de traîneaux à chien sur les terres publiques en bordure du chemin du Nordet

Les capacités d'hébergement sont très limitées. Le Camp Maromac constituant un cas à part avec ses 382 unités classées 4 étoiles comme Centre de vacances. Le Ranch Mont-Tremblant est en train de développer une offre plus spécifique de type gîte (5 unités 3 étoiles) en harmonie avec son positionnement. Des attraits comme Les Casaventures et Étangs Tremblant déplorent le manque d'hébergement local.

Nous avons identifié en gras les organisations présentées dans le *Guide touristique des Laurentides 2007-2008* produit par l'Association touristique des Laurentides (ATL). L'ATL regroupe des entreprises touristiques des Laurentides et assure des mandats de représentation, de promotion, de développement de l'offre et d'accueil et information touristique. L'adhésion des organisations touristiques est volontaire. On constate qu'un nombre limité d'entreprises de Val-des-Lacs en sont membres.

Val-des-Lacs dispose d'un produit d'appel en bordure de son territoire : le **Parc national du Mont-Tremblant**. Toutefois, il n'y a pas de poste d'accueil sur au niveau de son territoire, il faut se diriger à l'ouest pour le Poste d'accueil de la Diabole ou à l'est pour le Poste d'accueil de Saint-Donat.

Le développement touristique de Val-des-Lacs est orienté vers les activités de plein air. Cette niche apparaît un acquis important compte tenu du caractère naturel de la municipalité et de la présence de sentiers pédestres et de ski de fond (ex. Sentier Inter-Centre), équestres (ex. Ranch Mont-Tremblant) et de traîneau à chiens (ex. Les CasAventures). La présence de terres publiques constitue également une opportunité à ne pas négliger. En effet, devant les multiples pressions sur le territoire, les activités touristiques extensives (chien de traîneaux, motoneige, etc.) sont progressivement rejetées du sud des Laurentides vers le nord.

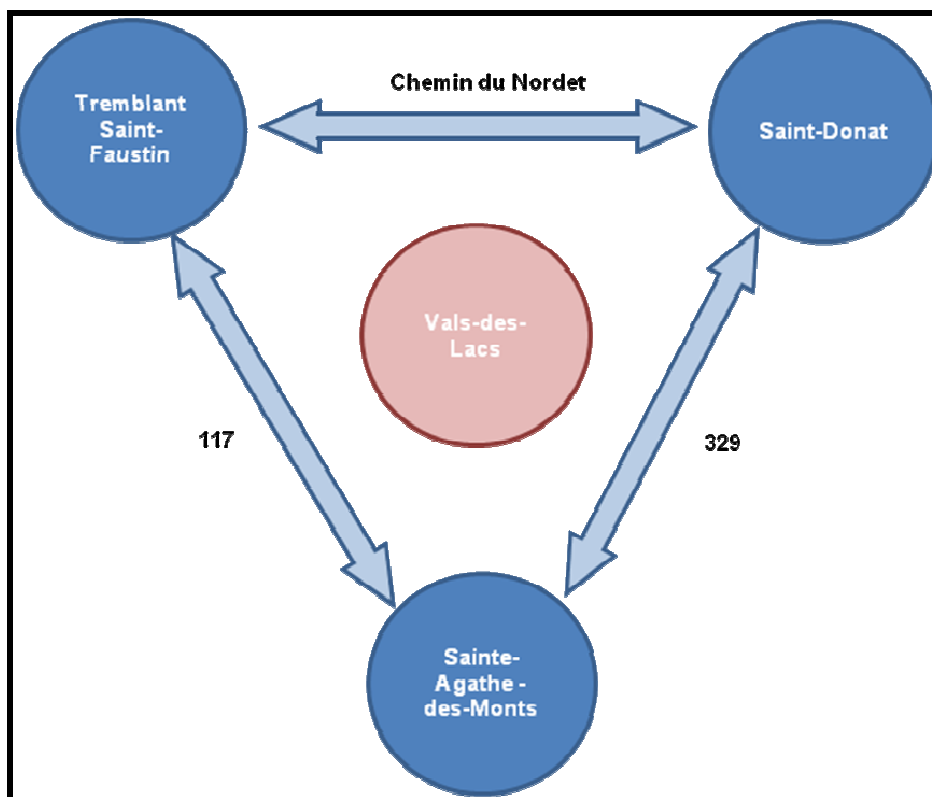
Outre cette offre traditionnelle, on note plusieurs éléments d'une programmation culturelle dynamique qui, bien que d'un rayonnement modeste, est reconnue au niveau infrarégional et apporte un élément de différenciation à Val-des-Lacs. L'amélioration des infrastructures de diffusion de l'église devrait permettre un développement plus important.

2.1.3 Environnement géographique

La municipalité de Val-des-Lacs est un territoire de forêts, de montagnes et de cours d'eau d'une superficie de 122 km² : on recense 43 lacs, beaucoup d'entre eux sont privés et aucun n'offre un accès public à une plage. On y dénombre environ 800 résidents et sensiblement autant de villégiateurs.

Par rapport aux flux touristiques, la municipalité ne dispose pas d'un accès routier direct et central. En fait, elle apparaît enclavée entre trois pôles de développement qui forment une sorte de triangle routier qui détourne les flux touristiques du noyau villageois. À l'intérieur de ce triangle, les routes sont de qualité médiocre et les circulations est-ouest ou nord-sud ne sont pas aisées.

Figure 1 - Schéma des flux routiers



Le noyau villageois est difficile à reconnaître et à circonscrire et il ne dispose pas d'un charme particulier. En plusieurs endroits sur le territoire, l'environnement est caractérisé par des constructions délabrées ou des terrains mal entretenus. On ne remarque pas de mesures importantes d'embellissement ou de fleurissement particulières.

Parmi les sentiers en forêt, il faut noter la présence du Sentier Inter-Centre avec le refuge Le Nordet dont un accès libre secondaire se situe sur le territoire de Val-des-Lacs.

De chaque côté du chemin du Nordet, s'étalent des terres publiques. C'est sur ce territoire au paysage naturel que se font les activités de traineau à chien. C'est également là que devrait être implanté de projet d'observatoire astronomique. Ce territoire possède, par sa localisation et sa topographie, un fort potentiel pour un développement de type récréotouristique. Par contre, deux éléments majeurs risquent de contrecarrer ce développement au bénéfice de Val-des-Lacs :

- Il n'existe pas de lien routier entre le noyau villageois et le chemin du Nordet. De plus, le relief escarpé ferait qu'un tel lien routier engendrerait des travaux coûteux (plusieurs millions de dollars).
- Le développement de terres publiques est tributaire de nombreuses contraintes notamment des droits acquis comme les contrats d'aménagement forestier. Le développement de cette zone ne peut être envisagé que sur la base d'activités complémentaires et non préjudiciables aux activités existantes.

Outre le projet d'observatoire astronomique, ce territoire semble posséder un fort potentiel pour des activités récréotouristiques extensives de type écotouristique réclamant un environnement naturel, mais ne pouvant être pratiquées dans un parc national : traineau à chien, promenades à cheval, en âne, etc.

2.1.4 Aménagements touristiques et services

Les aménagements touristiques à Val-des-Lacs sont presque inexistantes. Il n'y a pas de bureau d'information touristique, ni de halte routière. Son site Internet ne met pas suffisamment l'offre touristique en valeur.

Les routes d'accès sont sinueuses et souvent en mauvais état. La signalisation routière et touristique est largement perfectible. Dans le matériel promotionnel de l'ATL, Val-des-Lacs appartient à la zone géographique du Cœur des Laurentides (secteur Laurentides) qui comprend Tremblant.

Val-des-Lacs ne dispose plus de poste à essence et son noyau commercial est quasi inexistant, à tout le moins, insuffisant pour une clientèle touristique.

2.1.5 La villégiature

La région des Laurentides est reconnue comme leader au Québec dans le créneau du tourisme de villégiature quatre saisons. Val-des-Lacs compte environ 800 villégiateurs. *L'Étude sur les villégiateurs de la MRC des Laurentides* (Gohier Marketing, décembre 2006) permet d'en cerner le profil.

Les villégiateurs de Val-des-Lacs ont un profil très semblable à ceux de la sous-région Sainte-Agathe décrite dans cette étude.

Le profil sociodémographique est le suivant :

- âge moyen entre 55 et 60 ans et 29 % ont plus de 65 ans
- revenu familial moyen de 118 000 \$ (contre 148 000 \$ à Mont-Tremblant)
- 34 % de retraités
- Près de 75 % sont francophones
- 54 % proviennent d'une zone dont le code régional est 514 et 39 % du code 450

Les données sur les propriétés sont également contrastées :

- 95 % sont des unifamiliales, dont 81 % non hiverisées
- La valeur moyenne de l'immeuble est de 120 000 \$ contre 157 000 \$ à l'échelle de la MRC des Laurentides
- L'âge moyen apparent des bâtiments est 33 ans
- 66 % des propriétés bordent un plan d'eau; 28 % ont un accès à l'eau
- On possède un chalet depuis 20 ans en moyenne

On est donc encore loin du profil des villégiateurs de Tremblant. Avec encore une portion significative de chalets non hiverisés ainsi qu'une proportion très forte de

francophones, dont une bonne partie est issue de l'île de Montréal. L'âge avancé des propriétaires annonce une transformation, certainement déjà amorcée, des villégiatures en résidence principale.

2.2 Expériences touristiques offertes

Pour décrire l'expérience touristique offerte, nous avons analysé les produits et les comportements en distinguant les expériences estivales et hivernales ainsi que la villégiature.

2.2.1 Expérience estivale

Val-des-Lacs offre le potentiel d'une gamme de produits et d'activités durant la saison estivale. Toutefois, cette offre est peu ou pas structurée :

- Baignade : plus de quarante lacs et rivières créent un environnement propice à la baignade. Toutefois, il n'existe pas de plage publique. La dénomination «Val-des-Lacs» crée une fausse promesse pour le touriste ou l'excursionniste de passage.
- Canot et kayak : plusieurs lacs sont des plans d'eau agréables pour cette activité. Il n'existe cependant pas de services de location de canots et kayaks ni de pont d'embarquement public.
- Activités culturelles ou artistiques : Val-des-Lacs offre une programmation limitée. La rénovation de l'église permettra peut-être d'augmenter l'attrait des événements.
- Randonnée équestre : le Ranch Tremblant offre une structure attrayante avec un positionnement haut de gamme.
- Randonnée pédestre : le sentier Inter-Centre est reconnu... notamment pour sa difficulté. Les espaces de promenade sont peu présents et liés à une exploitation privée.
- Pêche et chasse : le territoire offre des opportunités pour la pêche et la chasse toutefois il ne semble pas exister de club de chasse et pêche à Val-des-Lacs. Les Étangs Tremblant offrent des expériences de pêche aux touristes.
- Tourisme d'apprentissage : les Étangs Tremblant, et dans une moindre mesure Casaventures, empruntent la trame du tourisme d'apprentissage, c'est-à-dire une forme de tourisme qui centre l'attractivité du produit sur l'initiation et la conscientisation à des techniques, des métiers, des modes de vie, etc.

L'expérience estivale potentielle apparaît à la fois riche de promesses, mais difficile d'accès, car peu structurée pour le touriste. On y retrouve les composantes traditionnelles de l'offre des Laurentides à l'exception notoire des produits motorisés.

2.2.2 Expérience hivernale

La gamme de produits et d'activités disponible durant la saison hivernale est également riche :

- Randonnée en traîneau à chiens : plusieurs entreprises offrent des randonnées en traîneau à chien, cette offre est distinctive au niveau régional.
- Ski de fond : le sentier Inter-Centre permet la pratique du ski de fond ainsi qu'un réseau de sentiers relié au Centre d'accès à la nature de l'UQAM.
- Randonnée équestre : le Ranch Tremblant offre une structure attrayante avec un positionnement haut de gamme.
- Raquette : peut se pratiquer de manière libre notamment sur les Lacs où encore sur des terres privées.
- Pêche blanche : Étangs Tremblant propose une activité structurée.
- Patins à glace : outre les lacs, une patinoire extérieure est à la disposition des amateurs de hockey et du patinage libre.
- Sports de glisse : la station Mont-Tremblant est environ à 25 km du centre de Val-des-Lacs : 94 pistes, élévation de 875 mètres, 4 versants de montagne

L'expérience hivernale potentielle apparaît aussi riche qu'en été, mais mieux structurée avec un élément distinctif l'offre de randonnées en traîneau à chiens. On y retrouve les composantes traditionnelles de l'offre des Laurentides à l'exception notoire des produits motorisés. Deux opportunités de croissance sont à signaler : la proximité de la station du Mont-Tremblant et également les développements plus traditionnels de Saint-Donat et de Sainte-Agathe-des-Monts.

2.2.3 La villégiature

L'expérience de villégiature est certainement le premier motif de visite touristique à Val-des-Lacs. En général, l'expérience de séjour de villégiature suit une tendance croissante, stimulée par des motivations de plus en plus généralisées, que ce soit la recherche de vacances actives pour les familles avec des enfants en bas âge ou de jeunes adolescents, l'essor des séjours escapades pour les conjoints, les couples sans enfants, mais également et surtout la préparation et la prise de la retraite des baby-boomers.

L'Étude sur les villégiateurs de la MRC des Laurentides (Gohier Marketing, décembre 2006) permet de mieux comprendre le comportement des villégiateurs et leurs attentes. Encore une fois, les villégiateurs de Val-des-Lacs ont un profil très semblable à ceux de la sous-région Sainte-Agathe décrite dans cette étude.

97 % des chalets sont utilisés par le propriétaire ou sa famille : seulement 3 % sont loués au moins occasionnellement. Le comportement de séjour se traduit par un séjour moyen de près d'une quarantaine de jours par année. La durée moyenne par séjour est de 3 jours pour les actifs et de 12 jours pour les retraités. Les principaux motifs de visite sont la nature (48 %), l'atmosphère de la localité (23 %), être près des amis et famille (20 %), la qualité l'air et l'eau (16 %). Il faut également noter que plus de 47 % (27 % certainement et 20 % peut-être) d'entre eux ont l'intention d'avoir une résidence principale dans les Laurentides. Parmi ceux-ci, 43 % planifient le faire d'ici 5 ans.

La marche, la baignade, la bicyclette, le ski de fond et la raquette sont les activités les plus pratiquées. Quelque 66 % des villégiateurs possèdent un canot ou une chaloupe.

La villégiature est un apport considérable pour une municipalité notamment en termes de valeur foncière pour l'établissement des impôts locaux. Toutefois, en matière de développement touristique, il peut y avoir des aspects négatifs :

- La privatisation des berges rendant inaccessibles les lacs aux clientèles de passage;
- La compatibilité des fonctions : la tranquillité des villégiateurs est menacée par les autres activités économiques y compris touristiques;
- La banalisation des paysages du fait d'un développement anarchique.

Mais l'argument principal est le niveau parfois limité des retombées économiques directes sur le territoire d'une municipalité. D'abord, un chalet ne sera souvent occupé que moins d'une centaine de jours par an contre généralement plus de 150 jours pour une chambre d'hôtel. Ensuite, l'essentiel des dépenses courantes des villégiateurs sont souvent faites ailleurs que sur le territoire de la municipalité. *L'Étude sur les villégiateurs de la MRC des Laurentides* (Gohier Marketing, décembre 2006) confirme cette situation. Alors qu'une partie des dépenses de villégiatures se fait déjà sur le territoire de la résidence principale du villégiateur, sur place, il a tendance à se rendre à Sainte-Agathe-des-Monts ou Saint-Donat pour réaliser ses dépenses.

Cette argumentation vise à souligner que le développement de la villégiature est, d'un point de vue touristique, une arme à double tranchant. Si une municipalité ne sait capter et retenir les dépenses des villégiateurs, l'effet sur les retombées économiques directes (et donc l'emploi) sera limité. Or, dans le cas de Val-des-Lacs, la trame commerciale est inexistante.

3. DYNAMIQUE DE LA DEMANDE

3.1 Performance touristique

3.1.1 La région des Laurentides²

La région touristique des Laurentides semble avoir atteint, pour les produits traditionnels, un niveau de maturité. Les clientèles des Laurentides apprécient leur séjour et sont fidèles; les excursionnistes et les touristes reviennent à plusieurs reprises dans la région. Les sondages menés par l'ATL ont révélé une grande satisfaction pour le service offert par les employés, la diversité des activités proposées, la qualité de l'hébergement et la restauration.

Pour toutes les clientèles, l'élément clé de notoriété et d'attraction des Laurentides réside dans les paysages. La région est appréciée pour son accessibilité par la clientèle québécoise. Le positionnement géographique de la région des Laurentides, la proximité du principal aéroport international à Montréal et la présence d'aéroports dans la région, dont l'aéroport international de Mont-Tremblant à La Macaza, sont des atouts.

La notoriété de la région s'articule autour des pôles structurants avec en premier lieu le Mont-Tremblant, suivi de la Vallée de St-Sauveur. Plusieurs produits d'appel caractérisent aussi les Laurentides dans l'esprit de nos visiteurs : le plein air (Parc du Mont-Tremblant), le ski de piste (grand réseau éclairé dans la Vallée de Saint-Sauveur et 1re station de l'Est de l'Amérique du Nord à Tremblant) et le vélo (Parc linéaire le P'tit Train du Nord).

Les clientèles semblent s'inquiéter du développement accéléré de la région, de la dégradation des paysages, de l'urbanisation continue. De plus, il faut souligner une perception de « cherté », en partie due à l'impact de certains secteurs de l'hébergement, le manque d'activités culturelles et la congestion des routes. On peut également ajouter la qualité de l'eau avec le phénomène de la prolifération des algues bleues.

À l'extérieur du Québec, les Américains perçoivent la région comme froide (hivers longs et rigoureux) et la frontière moins perméable devient problématique. Les barrières linguistiques persistent. Il ne faut pas non plus oublier les moustiques et autres mouches noires qui peuvent dissuader certains touristes.

Malgré tout, selon les sondages, les clientèles touristiques des Laurentides ont une forte intention de retour et recommandent fortement un séjour dans les Laurentides à leurs parents et amis.

² Cette évaluation s'appuie sur les résultats de l'exercice de planification stratégique et de développement de l'Association touristique des Laurentides (ATL), 2006-2007.

3.1.2 La région du Mont-Tremblant

Compte tenu de sa proximité avec Val-des-Lacs, la dynamique de la région du Mont-Tremblant doit être prise en compte. Après une croissance exceptionnelle pendant 12 ans, la région de Tremblant connaît une baisse de sa performance depuis 2003, marquée d'une légère remontée en 2005 et 2007. Cette situation inquiète la communauté touristique locale qui est à se mobiliser autour d'un plan de développement.

Mont-Tremblant a su développer un positionnement à l'échelle nord-américaine. Le ski alpin demeure le principal produit de l'expérience de Mont-Tremblant. La station de ski a réalisé 755 000 jours-ski en 2005-2006, une performance stable. L'été, le positionnement est moins distinctif et la performance moins significative, voire en retrait.

En tant que destination nordique, Tremblant se doit d'offrir une gamme large d'activités dont le traîneau à chien qui constitue une activité symbolique de la nordicité (avec la motoneige). Si le traîneau à chien n'était plus offert à Val-des-Lacs, l'impact serait ressenti à Tremblant qui peine à enrichir sa gamme de produits hivernaux.

L'accès de Tremblant à Val-des-Lacs n'est pas forcément aisé et la signalisation très perfectible alors que cette porte au nord donnant accès au principal émetteur intrarégional de visites de la région est appelée à jouer un rôle important.

3.1.3 Le Parc national du Mont-Tremblant

Le Parc national du Mont-Tremblant est le plus vaste parc du réseau de la SEPAQ et le premier parc national à avoir été créé au Québec. Il propose une vaste gamme d'activités en canot, à pied, à skis ou à raquettes. Le Parc national du Mont-Tremblant est ouvert à l'année. En 2004, le magazine canadien *Explore* le classe parmi les meilleurs parcs au Canada.

Il fait partie des parcs de la SEPAQ les plus appréciés : 94 % des visiteurs manifestent l'intention de revenir et 99 % sont prêts à le recommander. Quelque 34 % des visiteurs considèrent le Parc du Mont-Tremblant « supérieur » aux autres parcs canadiens ou américains et 57 % le considèrent « équivalent ».

Dans le cadre de son *Plan d'affaires* (horizon 2006-2011), le Parc planifie plusieurs stratégies d'aménagements notamment dans le Secteur de la Diable.

Rappelons que Val-des-Lacs a une frontière commune avec le Parc mais qu'il n'y a pas de poste d'accueil sur son territoire. Il faut se diriger à l'ouest pour atteindre le Poste d'accueil de la Diable ou à l'est, pour le Poste d'accueil de Saint-Donat.

3.1.4 La municipalité de Val-des-Lacs

On ne dispose d'aucune information statistique sur la clientèle touristique de Val-des-Lacs. Sur la base des estimés faits par les promoteurs des principaux attraits touristiques, nous avons fixé ces repères que nous communiquons à titre indicatif :

- 60 % à 70 % de l'achalandage est durant la saison hivernale;
- 35 % de la clientèle proviendrait d'outre-mer principalement de la France;
- 20 % de la clientèle proviendrait des États-Unis;
- 15 % de la clientèle proviendrait du reste du Canada;
- 30 % de la clientèle proviendrait du Québec;
- Pour certaines activités, dont le traîneau à chien, plus de 50 % des clientèles seraient hébergées à Tremblant.

Ces clientèles apprécient tout particulièrement l'environnement préservé offert à Val-des-Lacs, la proximité des grands centres d'hébergement et des circuits touristiques.

3.2 Expériences recherchées et nouvelles tendances

L'environnement touristique change et au-delà de situation actuelle, il faut tenter de cerner les nouvelles tendances permettant de mieux planifier l'avenir du développement de cette industrie. Dans le cadre de l'exercice de planification stratégique et de développement de l'Association touristique des Laurentides (ATL), plusieurs facteurs ont été identifiés comme susceptibles de jouer un rôle important.

Croissance globale de la demande touristique

Malgré des turbulences conjoncturelles, le tourisme reste une industrie en forte croissance au niveau mondial. Les prévisions de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT) tablent sur un doublement des visites internationales d'ici 2020.

Le profil sociodémographique évolue :

- Le vieillissement des populations en Occident;
- L'augmentation du revenu disponible par ménage;
- L'accroissement du niveau global d'éducation de la population;
- L'augmentation du nombre de couples séparés, de parents seuls, de familles recomposées.

Les priorités et les besoins changent :

- La conciliation entre le travail et les loisirs;
- Le désir croissant des touristes de voyager pour le plaisir en famille et de passer plus de temps ensemble;
- Le souci de protéger l'environnement;
- L'utilisation accrue des technologies de l'information pour s'informer et réserver ses séjours touristiques.

Des clientèles morcelées

Le tourisme de masse est en voie de disparition. Les clientèles touristiques ne doivent pas être considérées comme un vaste ensemble homogène. L'ATL identifie trois segments à prioriser :

- Les baby-boomers qui marquent leur présence dans toutes les sphères de la société de consommation, avec des revenus discrétionnaires plus élevés, du temps libre, et de moins en moins de contraintes familiales;
- La « génération X » (naissance entre 1965 et 1980) dont les membres s'apprêtent à prendre la relève de leurs parents et dont le poids est croissant. Celle-ci recherche davantage des nouveautés ainsi qu'une ambiance branchée et décontractée;
- Les groupes familiaux intergénérationnels qui réunissent grands-parents et petits-enfants, avec ou sans la présence des parents. Les clientèles familiales et le tourisme intergénérationnel sont générateurs de nombreuses nuitées de séjour, dont le potentiel n'est pas pleinement exploité.

Des produits en développement

À la croisée des attentes des clientèles et des tendances du marché, on retrouve la dynamique des produits touristiques. À ce chapitre, on peut voir apparaître d'apparentes contradictions, notamment sur les questions de développement durable et de respect de l'environnement. Parmi les produits en développement, deux jouent un rôle important à Val-des-Lacs sont :

- L'écotourisme : Tourisme de plein air, écotourisme, tourisme de nature et tourisme d'aventure sont maintenant des appellations qui se recoupent et sont souvent associées aux mêmes produits. L'écotourisme suppose une activité réalisée dans un cadre naturel, nécessitant souvent un effort physique comportant parfois un risque relatif et ayant un impact minimal sur l'environnement. Le regroupement Aventure Écotourisme Québec (AEQ), dont la mission consiste à représenter et à promouvoir les producteurs de tourisme d'aventure et d'écotourisme du Québec, définit le tourisme d'aventure de la façon suivante :

« Le tourisme d'aventure est une activité de plein air ou combinaison d'activités se déroulant dans un milieu naturel particulier (endroit inusité, exotique, isolé, inhabituel ou sauvage). En tourisme d'aventure on utilise des moyens de transport non conventionnels, soit motorisés (motoneige, quad, etc.) ou non motorisés (marche, canot, kayak, etc.). De plus, l'activité implique nécessairement un niveau de risque, lequel peut varier selon l'environnement (isolement, caractéristiques géographiques, etc.) ou selon la nature des activités et des moyens de transport impliqués.»

Le marché du secteur de l'écotourisme est peu segmenté et diversifié au Québec. Les clientèles cibles recherchent souvent une plus-value à leur expérience touristique en nature. Par exemple, le luxe est maintenant un facteur déterminant dans la sélection d'une activité. Le client souhaite se munir d'un excellent kayak, être seul dans son traîneau à chiens, bénéficier d'un encadrement serré, vivre des expériences exotiques en régions ou observer la faune typiquement québécoise. Il désire également séjourner dans des refuges et des gîtes de plus en plus luxueux, sans oublier les hôtels champêtres. Il veut enfin goûter aux repas du terroir, aussi nommés « repas gastronomiques en forêt », car il recherche principalement les saveurs régionales d'ici.

- Le tourisme d'apprentissage : Longtemps associé au traditionnel cours de langue à l'étranger, le tourisme d'apprentissage offre maintenant de multiples activités à ceux qui veulent apprendre tout en voyageant. Une combinaison d'éducation, d'interaction, de stimulation, de recherche d'authenticité et d'expérience caractérise le tourisme d'apprentissage. Le produit est typiquement offert à un petit groupe ou individuellement afin de maximiser la qualité de l'expérience. Ce

sera découvrir le mode de vie des autochtones, s'initier à l'astronomie et la fabrication du sirop d'érable, passer une journée en compagnie d'un *musher* afin de se familiariser avec son métier et son mode de vie, voilà autant d'activités qui attestent la diversité de ce type de tourisme.

Si on cherche à segmenter les clientèles particulièrement intéressées par ces formes de tourisme, on s'aperçoit rapidement qu'elles sont relativement diversifiées, qu'elles se recoupent souvent et que ces activités peuvent souvent se combiner avec des séjours touristiques plus classiques :

- Le marché des vacances éducatives vise principalement:
 - ✓ les adultes d'âge moyen, d'âge mûr et de l'âge d'or, car cette clientèle dispose de plus de temps pour voyager et elle peut se permettre d'étudier pour le plaisir – la proportion de la population correspondant à ce profil est en croissance;
 - ✓ les associations et les groupes d'affinités qui recherchent des expériences d'apprentissage en lien avec leur champ d'intérêt;
 - ✓ les plus jeunes baby-boomers qui considèrent souvent les vacances éducatives en famille comme un investissement contribuant à l'éducation des enfants;
 - ✓ les personnes voyageant seules, qui forment un segment moins homogène, mais qui sont tout aussi intéressées à ce type d'activités.
- Le marché de l'écotourisme vise principalement :
 - ✓ les jeunes adultes et les adultes instruits, en bonne santé, dotés d'une sécurité financière et avides de connaissances;
 - ✓ les jeunes adultes et les adultes bien informés, qui cherchent à vivre des expériences authentiques, animées par des professionnels;
 - ✓ les jeunes adultes et les adultes disposés à payer le prix demandé; leur perception de la qualité et de l'authenticité des activités et des destinations devient un facteur prédominant dans leurs décisions d'achat.
 - ✓ les jeunes baby-boomers à la recherche d'expériences uniques en leur genre, authentiques, novatrices ou simplement « qu'on ne vit qu'une seule fois ».

Avec des produits comme le traîneau à chien, l'approche pédagogique retenue aux Étangs Tremblant et peut-être un observatoire astronomique unique, Val-des-Lacs possède des atouts pour combiner tourisme d'apprentissage et écotourisme pour devenir un pôle de découverte - nature.

4. DIAGNOSTIC ET ENJEUX

4.1 Principaux constats

4.1.1 Forces et opportunités

- La proximité de grande région de Montréal et, dans une moindre mesure d'Ottawa, avec leur important bassin de population (mais une accessibilité routière médiocre) : suffisamment près pour attirer des excursionnistes, suffisamment loin pour justifier une nuitée.

La proximité de Tremblant et d'un bassin important de clientèles touristiques pour des activités est également à considérer.

- Le nom de «Val-des-Lacs», son originalité dans la région, sa sonorité et une référence directe à l'environnement naturel.
- Une offre d'activités relativement limitée, mais variée.
- Des paysages naturels considérés typiques des Laurentides. La zone autour du chemin du Nordet est propice au développement d'activités récréotouristiques extensives de type écotouristique.
- Une salle de spectacle et projet de résidences artistiques.
- Une municipalité dynamique, des associations de riverains des lacs actives, et la prise de conscience des risques associés à l'inaction notamment en matière de protection de l'environnement.
- L'écotourisme et le plein air qui sont en forte croissance et représentent une image traditionnellement attribuée aux Laurentides.
- Le traineau à chien symbole des destinations nordiques et du tourisme d'aventure.
- La présence de terres publiques disponibles pour des activités touristiques extensives : la région de Val-des-Lacs présente un rare potentiel dans les Laurentides, mais il n'y a pas encore d'intégration de l'offre.
- Potentiel de différenciation en misant sur :
 - ✓ Le traineau à chien
 - ✓ Le « sous-développement » (paysage préservé).
 - ✓ Le triangle noir (propice à l'observation astronomique)
- Possibilité de profiter d'être une zone de « débordement » pour des développements exogènes.
- Projet d'observatoire astronomique.

4.1.2 Faiblesses et contraintes

- Absence de positionnement touristique de Val-des-Lacs comme destination touristique.
- Forces exogènes qui drainent les effets du développement touristique hors de la municipalité (une sorte de triangle).
- Qualité médiocre des infrastructures routières, de la signalisation et « schéma » détournant le développement du noyau villageois.
- « Non-contrôle » de la zone autour du chemin du Nordet car ce sont des terres publiques.
- Pas de produit d'appel spécifique et potentiel naturel et historique limité pour se différencier.
- Un « noyau villageois » sans réel charme et peu animé.
- Pas de structure d'accueil (BIT et halte routière), pas de site Internet d'information touristique structuré.
- Dynamique de la villégiature ne favorisant pas une croissance touristique : risque de plafonnement.
- Proximité de Tremblant, de Saint-Donat et de Sainte-Agathe-des-Monts drainant notamment l'achalandage commercial.
- Une offre d'hébergement très hétérogène et surtout très limitée.
- L'inégalité de la qualité de l'offre d'activités touristiques sur le territoire et l'absence de cohérence et de différenciation de cette offre à l'échelle des Laurentides (sauf traineau à chien).
- Les plans d'eau : l'accès à l'eau reste très limité pour le touriste et largement sous-exploité ou sous-valorisé. Il n'y a pas de plage publique ni de rampes de mise à l'eau.
- Une offre d'activités intérieures très limitée en particulier pour les familles et lors des périodes de mauvais temps.
- Menace de pollution visuelle et des lacs, de destruction des paysages et mise en péril de la pérennité des sentiers.
- Milieu de vie peu dynamique et absence d'une offre commerciale de proximité (poste à essence, restaurants, etc.).
- Une programmation culturelle dynamique reconnue au niveau intrarégionale.

4.2 Enjeux de développement

4.2.1 Créer les conditions de base propices au développement touristique

Pour qu'une destination se développe au point de vue du tourisme, elle doit satisfaire certaines conditions de base qui relèvent des infrastructures essentielles liées au transport et à la qualité de vie. Val-des-Lacs a, en cette matière, des retards à combler. Les lacunes en matière de transport sont nombreuses notamment concernant la facilité d'accès, la qualité des routes et surtout la signalisation.

Ensuite, il faut considérer les éléments qui créent un environnement accueillant comme les aménagements piétonniers et cyclables, mais surtout les mesures d'embellissement, de fleurissement et de maintien de la propreté.

Finalement, des activités culturelles et des services commerciaux de base sont souhaitables pour offrir un cadre de vie agréable et dynamique.

Naturellement, ces éléments ne sont pas uniquement destinés aux touristes et profitent à toute la population.

Pistes de solution

- Adapter le schéma d'aménagement et le plan d'urbanisme
- Renforcer la signalisation notamment touristique
- Développer une stratégie de fleurissement
- Offrir des services aux villégiateurs notamment pour assurer la « sécurité » des propriétés
- Aménager une « place » pour organiser de grands événements (avec infrastructure d'accueil)
- Finaliser la conversion de l'église en salle de spectacle
- Accueillir dans le presbytère des résidences d'artistes
- Favoriser l'implantation de services commerciaux de base

4.2.2 Tirer profit du développement touristique «frontalier»

Val-des-Lacs n'est pas, pour l'instant, un pôle de développement touristique. Par contre, la municipalité est entourée de trois pôles en croissance. L'objectif est de chercher à bénéficier de cette croissance sans nuire aux propres potentiels de Val-des-Lacs. Nous identifions au moins trois éléments à considérer pour atteindre cet objectif :

- Favoriser la fluidité de la circulation de ces pôles vers Val-des-Lacs

- Penser aux touristes, mais aussi aux travailleurs touristiques comme une clientèle à capter
- Travailler en termes de synergie régionale (par exemple avec Tremblant) pour maximiser les retombées

Pistes de solution

- Villégiature touristique : travailler le plan d'urbanisme en fonction d'une logique de débordement
- Habitation pour travailleurs touristiques : c'est un levier possible de redynamisation de la municipalité
- Synergie régionale : seules les entreprises localisées à Val-des-Lacs peuvent utiliser les sentiers sur les terres publiques de Val-des-Lacs

4.2.3 Éviter l'asphyxie touristique (cohabitation des fonctions, aménagement, développement anarchique de la villégiature)

Cet enjeu consiste à s'assurer que l'environnement physique et social permette à l'industrie touristique de se développer de façon durable. Les actions qui en découlent visent à préserver le territoire et les atouts de Val-des-Lacs, et notamment sa richesse naturelle afin de renforcer la pérennité de certaines infrastructures nécessaires au développement de son plein potentiel touristique comme des pistes pour le traîneau à chien.

Pistes de solution

- La planification du développement : identifier, créer et préserver des espaces touristiques de développement (et notamment une ou des plages publiques, des rampes de mise à l'eau) et s'assurer que l'on tienne compte de la protection des aires de plein air et des paysages, des plans d'eau, de la richesse patrimoniale bâtie (norme de construction), de l'embellissement visuel du territoire et de la propreté.
- Les conflits d'usages : élaborer un plan d'action pour prévenir et gérer les conflits d'usage et organiser des solutions concertées à ce chapitre; prendre notamment en compte les besoins du tourisme dans la définition des usages de la forêt et des terres publiques. C'est particulièrement important si l'on veut maintenir un climat d'affaires sain pour le développement des activités telles que le traîneau à chien.
- La pérennité des sentiers récréatifs : renforcer la pérennité des sentiers par des voies de contournement et des droits de passage permanents et assurer le développement de sentiers (la municipalité peut, en cette matière, être un médiateur et favoriser une prise de conscience).
- Le patrimoine bâti : protéger et mettre en valeur le patrimoine bâti et établir une cohérence visuelle du noyau villageois (aménagement paysagé, corvées de nettoyage, etc.).
- Les plans d'eau : protéger les bords des lacs et rivières pour en permettre une utilisation touristique bien gérée, favoriser la réhabilitation des berges, la lutte à la dégradation du milieu ainsi que la gestion durable de la qualité de l'eau.

- Charte des paysages naturels et bâtis des Laurentides (Vals-des-Lacs a déjà souscrit) : masquer les nouvelles implantations et les nouvelles constructions derrière des aménagements paysagers ou des rideaux d'arbres.

4.2.1 Positionnement distinctif intrarégional

Val-des-Lacs ne bénéficie pas d'une réelle image touristique. Les entreprises situées sur son territoire n'hésitent d'ailleurs pas à s'associer à Tremblant pour faire leur promotion. On souligne souvent le caractère « naturel » de l'environnement toutefois nous ne pensons pas qu'un positionnement grande nature soit accessible notamment parce que les activités de chasse, de pêche ou de motoneige peuvent difficilement être développées sur le territoire.

La proximité de Montréal et de Tremblant, la qualité des paysages et le potentiel de développement d'activités hautement distinctives (observatoire astronomique, traîneau à chiens), nous incite à privilégier un positionnement misant sur le tourisme durable combinant nature, activités de plein air et tourisme d'apprentissage, déjà affirmé dans le logo de la municipalité, mais peu exploité :

- Val-des-Lacs, au cœur de la nature

Pistes de solution

- Définir et diffuser une vision municipale du développement durable intégrant les activités touristiques au développement de la municipalité :
 - ✓ Intégrer les activités touristiques sur la page Web municipale
 - ✓ Évaluer la faisabilité d'implanter des activités récréotouristiques écotouristiques extensives (traîneaux à chien, promenades à cheval ou accompagnées d'un âne) dans la zone du chemin du Nordet
- Mettre en place un plan de communication qui tienne compte des préoccupations de la population tout en véhiculant de l'information juste sur les activités telles que le traîneau à chiens et l'observation des étoiles.
 - ✓ Intégrer ce nouveau positionnement dans l'image de la municipalité, véhiculer cette image dans toutes les communications, voire moderniser le visuel de Val-des-Lacs pour traduire un positionnement plus affirmé
 - ✓ Évaluer le potentiel événementiel des nouvelles activités comme moyen de positionner la municipalité comme un leader régional dans ces créneaux (astronomie, traîneau à chiens)
- Devenir le « cœur » d'une réserve de ciel étoilé : le parc national du Mont-Mégantic a été reconnu comme une « réserve de ciel étoilé » (International Dark Sky Reserve), en 2007. Cette reconnaissance est décernée par l'International Dark-Sky Association, une organisation internationale qui s'emploie à limiter la pollution lumineuse, notamment pour permettre aux observatoires astronomiques de poursuivre leurs activités.

La MRC travaille dans le même sens et Val-des-Lacs pourrait être le « cœur » de la seconde réserve du Québec dans l'optique de l'implantation de l'observatoire astronomique (par exemple en favorisant le remplacement des ampoules et des néons traditionnels par des lampes au sodium directionnelles).

Pour consacrer ce positionnement, Val-de-Lacs pourrait organiser un événement récréoculturel de type Festival des perséides durant l'été misant à la fois sur

Plan de développement touristique de la municipalité de Val-des-Lacs

Rapport final | novembre 2008

l'astronomie grand public mais également la culture : par exemple, observation des perséides au son de la musique d'un orchestre de chambre, etc.



5. PLAN DE DÉVELOPPEMENT

5.1 Orientations de développement

La vision stratégique de Val-des-Lacs, adoptée suite à une démarche de planification stratégique de la municipalité en 2006, est toujours d'actualité et constitue la trame de fond de la présente démarche de développement touristique.

« Val-des-Lacs, toujours accessible, offre et profite des grands espaces récréatifs des Laurentides et base son développement sur une vocation résidentielle et récréotouristique distincte en harmonie avec la nature authentique du territoire en assurant à ses résidents :

- un milieu de vie paisible permettant en même temps des occasions de rencontres;
- un beau village offrant les principaux services de base nécessaires;
 - des services de qualité;

Le tout dans le respect des besoins et des attentes de la communauté »

Les orientations de développement retenues sont les conséquences logiques du diagnostic enrichies des résultats de la soirée de concertation menée le 30 septembre 2008 à Val-des-Lacs (annexe 3).

Nous distinguons dans les pages qui suivent la vision générale de développement touristique qui oriente l'ensemble des démarches vers un objectif final et les axes de développement, qui seront déclinés en stratégies et en actions, qui répondent aux enjeux de développement identifiés dans le diagnostic.

5.1.1 Vision générale du développement touristique

Les résultats de la soirée de concertation fixent clairement l'ambition du plan de développement. Dans la perspective d'un développement durable, respectueux de la communauté, on souhaite non seulement que la municipalité de Val-des-Lacs mette en valeur ses acquis, mais également développe un positionnement touristique supporté par le déploiement d'activités touristiques distinctives.

Vision générale du développement touristique

Faire de Val-des-Lacs un modèle de développement touristique durable respectueux de sa population et reconnu à l'échelle régionale comme un pôle d'activités touristiques extensives en liens avec la nature

5.1.1 Axes de développement et stratégies associées

Pour que cet objectif général soit atteint à moyen terme, nous avons retenu quatre (4) axes de développement auxquels sont associées plusieurs stratégies spécifiques.

Axe de développement 1

Améliorer les infrastructures dans la perspective conjointe d'améliorer la qualité de vie des résidents et l'attrait touristique

Les stratégies associées à cette orientation sont les suivantes :

- Aménager un pôle d'accueil, d'information touristique et d'animation au cœur du noyau villageois comprenant notamment une « place » pour organiser de grands événements (avec infrastructure d'accueil), une halte routière et un sentier de découverte.
- Développer une stratégie d'embellissement.
- Protéger les bords des lacs et rivières pour en permettre une utilisation touristique bien gérée.

Axe de développement 2

Profiter d'une localisation centrale pour bénéficier des développements touristiques frontaliers

Les stratégies associées à cette orientation sont les suivantes :

- Renforcer la signalisation notamment touristique.
- Favoriser la fluidité de la circulation des pôles touristiques vers Val-des-Lacs.
- Penser aux travailleurs touristiques comme des résidents potentiels.
- Travailler en termes de synergie régionale (par exemple avec Tremblant) pour maximiser les retombées locales.

Axe de développement 3

Veiller à la bonne cohabitation des fonctions touristique, résidentielle et de la villégiature pour préserver le potentiel de développement touristique

Les stratégies associées à cette orientation sont les suivantes :

- Identifier et protéger les espaces offrant un potentiel de développement touristique.
- Prévenir et gérer les conflits d'usage.
- Renforcer la pérennité des sentiers.

Axe de développement 4

Soutenir et orienter le développement d'activités touristiques conformes à l'orientation générale du développement touristique recherchée pour positionner Val-des-Lacs

Les stratégies associées à cette orientation sont les suivantes :

- Promouvoir l'offre touristique de Val-des-Lacs.
- Favoriser l'implantation et le développement d'activités récréotouristiques extensives.

5.2 Plan d'action

ORIENTATION GÉNÉRALE

Faire de Val-des-Lacs un modèle de développement touristique durable respectueux de sa population et reconnu à l'échelle régionale comme un pôle d'activités touristiques extensives en liens avec la nature

AXE DE DÉVELOPPEMENT 1		STRATÉGIES PRINCIPALES		
Améliorer les infrastructures dans la perspective conjointe d'améliorer la qualité de vie des résidents et l'attrait touristique		<ul style="list-style-type: none"> ❶ Aménager un pôle d'accueil, d'information touristique et d'animation au cœur du noyau villageois comprenant notamment une « place » pour organiser de grands événements (avec infrastructure d'accueil), une halte routière et un sentier de découvertes ❷ Développer une stratégie d'embellissement ❸ Protéger les bords des lacs et rivières pour en permettre une utilisation touristique bien gérée 		
LIENS	ACTIONS	ÉCHÉANCE	RESPONSABLE	ORGANISMES INTER PELLÉS
❶ ❷	Élaborer le plan d'aménagement du pôle touristique du noyau villageois avec un plan d'intégration architecturale (PIA)	2009-10	Municipalité Services d'urbanisme Table d'harmonisation	
❶ ❷	Aménager une place des festivals et ses infrastructures connexes (stationnement, sanitaires, plan de circulation, etc.)	2010-11	Municipalité Services d'urbanisme Table d'harmonisation	
❶ ❷	Aménager une halte routière avec ses infrastructures connexes (carte d'information touristique, relais d'information touristique, table d'orientation, tables à pique-nique, sanitaires, poubelles, etc.)	2010-11	Municipalité Services d'urbanisme Table d'harmonisation	



ORIENTATION GÉNÉRALE

Faire de Val-des-Lacs un modèle de développement touristique durable respectueux de sa population et reconnu à l'échelle régionale comme un pôle d'activités touristiques extensives en liens avec la nature

AXE DE DÉVELOPPEMENT 1		STRATÉGIES PRINCIPALES		
Améliorer les infrastructures dans la perspective conjointe d'améliorer la qualité de vie des résidents et l'attrait touristique		<ul style="list-style-type: none"> ❶ Aménager un pôle d'accueil, d'information touristique et d'animation au cœur du noyau villageois comprenant notamment une « place » pour organiser de grands événements (avec infrastructure d'accueil), une halte routière et un sentier de découvertes ❷ Développer une stratégie d'embellissement ❸ Protéger les bords des lacs et rivières pour en permettre une utilisation touristique bien gérée 		
LIENS	ACTIONS	ÉCHÉANCE	RESPONSABLE	ORGANISMES INTER PELLÉS
❶ ❷	Tracer et aménager le sentier des découvertes (ce sentier permet non seulement une promenade en nature qui offre un beau point de vue de Val-des-Lacs, mais comporte également des haltes où peuvent être exposées des œuvres artistiques ou des éléments d'interprétation)	2010-11	Municipalité Services d'urbanisme Table d'harmonisation	
❶ ❷	Encourager le développement d'un pôle de services commercial : épicerie, bar en terrasse, restauration	2010-11	Municipalité Services d'urbanisme Table d'harmonisation	
❶	Finaliser l'aménagement de l'église en salle de spectacle dans un esprit de cohabitation des fonctions communautaires et touristiques	2009-10	Municipalité	
❶	Soutenir la programmation culturelle de la salle de spectacle et l'accueil d'événements au niveau du pôle touristique (église, presbytère, sentier des découvertes, place des festivals)	En continu	Municipalité Comité culture	



ORIENTATION GÉNÉRALE

Faire de Val-des-Lacs un modèle de développement touristique durable respectueux de sa population et reconnu à l'échelle régionale comme un pôle d'activités touristiques extensives en liens avec la nature

AXE DE DÉVELOPPEMENT 1		STRATÉGIES PRINCIPALES		
Améliorer les infrastructures dans la perspective conjointe d'améliorer la qualité de vie des résidents et l'attrait touristique		<ul style="list-style-type: none"> ❶ Aménager un pôle d'accueil, d'information touristique et d'animation au cœur du noyau villageois comprenant notamment une « place » pour organiser de grands événements (avec infrastructure d'accueil), une halte routière et un sentier de découvertes ❷ Développer une stratégie d'embellissement ❸ Protéger les bords des lacs et rivières pour en permettre une utilisation touristique bien gérée 		
LIENS	ACTIONS	ÉCHÉANCE	RESPONSABLE	ORGANISMES INTER PELLÉS
❶	Établir les critères de réussite d'une programmation culturelle dynamique du pôle culturelle (église, presbytère, sentier des découvertes, place des festivals)	2009-2010	Municipalité Comité culture	
❶ ❷	Aménager le noyau villageois de manière à supporter le développement des activités touristiques et à accueillir l'augmentation de l'achalandage (stationnement, signalisation, poubelle, trottoir, piste cyclable, etc.)	2009-10	Municipalité Services d'urbanisme Table d'harmonisation	



ORIENTATION GÉNÉRALE

Faire de Val-des-Lacs un modèle de développement touristique durable respectueux de sa population et reconnu à l'échelle régionale comme un pôle d'activités touristiques extensives en liens avec la nature

AXE DE DÉVELOPPEMENT 1		STRATÉGIES PRINCIPALES		
Améliorer les infrastructures dans la perspective conjointe d'améliorer la qualité de vie des résidents et l'attrait touristique		<p>❶ Aménager un pôle d'accueil, d'information touristique et d'animation au cœur du noyau villageois comprenant notamment une « place » pour organiser de grands événements (avec infrastructure d'accueil), une halte routière et un sentier de découvertes</p> <p>❷ Développer une stratégie d'embellissement</p> <p>❸ Protéger les bords des lacs et rivières pour en permettre une utilisation touristique bien gérée</p>		
LIENS	ACTIONS	ÉCHÉANCE	RESPONSABLE	ORGANISMES INTER PELLÉS
❷	<p>Créer un comité d'embellissement pour sensibiliser la population, planifier et suivre l'ensemble des mesures d'embellissement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Plan de fleurissement (avec fleurs indigènes) et d'aménagement paysager - Concours de fleurissement - Mobilier urbain et signalisation touristique uniformes pour maintenir une cohérence visuelle - Ramassage des ordures et de la récupération (problème des bacs, etc.) - Organiser des corvées de nettoyage et d'embellissement (planter des rideaux d'arbres ou d'arbustes, reverdissement, distribution de fleurs d'annuelles, etc.) - Masquer les nouvelles implantations et les nouvelles constructions derrière des aménagements paysagers ou des rideaux d'arbres ou d'arbustes 	2009 puis en continu	Municipalité Services d'urbanisme Comité d'embellissement	



ORIENTATION GÉNÉRALE

Faire de Val-des-Lacs un modèle de développement touristique durable respectueux de sa population et reconnu à l'échelle régionale comme un pôle d'activités touristiques extensives en liens avec la nature

AXE DE DÉVELOPPEMENT 1		STRATÉGIES PRINCIPALES		
Améliorer les infrastructures dans la perspective conjointe d'améliorer la qualité de vie des résidents et l'attrait touristique		<p>❶ Aménager un pôle d'accueil, d'information touristique et d'animation au cœur du noyau villageois comprenant notamment une « place » pour organiser de grands événements (avec infrastructure d'accueil), une halte routière et un sentier de découvertes</p> <p>❷ Développer une stratégie d'embellissement</p> <p>❸ Protéger les bords des lacs et rivières pour en permettre une utilisation touristique bien gérée</p>		
LIENS	ACTIONS	ÉCHÉANCE	RESPONSABLE	ORGANISMES INTER PELLÉS
❷ ❸	Protéger les bords des lacs, favoriser la réhabilitation des berges, la lutte à la dégradation du milieu ainsi que la gestion durable de la qualité de l'eau	En continu	Municipalité Comité consultatif en environnement Associations de lac MRC	
❸	Examiner la faisabilité de l'implantation d'une plage publique : <ul style="list-style-type: none"> - Opportunité de localisation - Plan d'aménagement (plage, stationnement, sanitaires, poubelles, tables à pique-nique, etc.) - Stratégies d'animation (horaires, jeux, location de matériel, surveillance, etc.) - Stratégie de financement des travaux (programme pour les espaces verts, etc.) 	2010	Municipalité Services d'urbanisme Table d'harmonisation	



ORIENTATION GÉNÉRALE

Faire de Val-des-Lacs un modèle de développement touristique durable respectueux de sa population et reconnu à l'échelle régionale comme un pôle d'activités touristiques extensives en liens avec la nature

AXE DE DÉVELOPPEMENT 2		STRATÉGIES PRINCIPALES		
Profiter d'une localisation centrale pour bénéficier des développements touristiques frontaliers		<ul style="list-style-type: none"> ❶ Renforcer la signalisation notamment touristique ❷ Favoriser la fluidité de la circulation des pôles touristiques vers Val-des-Lacs ❸ Penser aux travailleurs touristiques comme des résidents potentiels ❹ Travailler en termes de synergie régionale (par exemple avec Tremblant) pour maximiser les retombées locales 		
LIENS	ACTIONS	ÉCHÉANCE	RESPONSABLE	ORGANISMES INTERPELLÉS
❶ ❷	Soutenir l'industrie touristique existante en développant un plan de signalisation touristique tant de l'extérieur vers Val-des-Lacs, qu'à l'intérieur de Val-des-Lacs	2010-11	Municipalité	ATRAQ
❶ ❷	Voir à ce que la signalisation routière indique clairement la destination de Val-des-Lacs selon ses principaux points d'accès	2009	Municipalité	MTQ
❷ ❹	Examiner l'opportunité d'implanter d'une halte de services à vocation touristique sur le chemin du Nordet	2011	Municipalité Services d'urbanisme	CLD
❸ ❹	Identifier le potentiel locatif existant et à développer, et faire la promotion de Val-des-Lacs pour la résidence et l'hébergement des travailleurs touristique	20011	Municipalité	MRC



ORIENTATION GÉNÉRALE

Faire de Val-des-Lacs un modèle de développement touristique durable respectueux de sa population et reconnu à l'échelle régionale comme un pôle d'activités touristiques extensives en liens avec la nature

AXE DE DÉVELOPPEMENT 2		STRATÉGIES PRINCIPALES		
Profiter d'une localisation centrale pour bénéficier des développements touristiques frontaliers		<ul style="list-style-type: none"> ❶ Renforcer la signalisation notamment touristique ❷ Favoriser la fluidité de la circulation des pôles touristiques vers Val-des-Lacs ❸ Penser aux travailleurs touristiques comme des résidents potentiels ❹ Travailler en termes de synergie régionale (par exemple avec Tremblant) pour maximiser les retombées locales 		
LIENS	ACTIONS	ÉCHÉANCE	RESPONSABLE	ORGANISMES INTERPELLÉS
❸ ❹	S'assurer de disposer d'un système de transport collectif intermunicipal pour supporter le développement économique et touristique	2009	Municipalité	MRC
❹	Réglementer l'accès aux infrastructures touristiques de Val-des-Lacs (par exemple les sentiers) <u>aux entreprises touristiques</u> pour obtenir de justes retombées pour la communauté vallacquoise	2009-10	Municipalité	



ORIENTATION GÉNÉRALE

Faire de Val-des-Lacs un modèle de développement touristique durable respectueux de sa population et reconnu à l'échelle régionale comme un pôle d'activités touristiques extensives en liens avec la nature

AXE DE DÉVELOPPEMENT 3		STRATÉGIES PRINCIPALES		
Veiller à la bonne cohabitation des fonctions touristique, résidentielle et de la villégiature pour préserver le potentiel de développement touristique		❶ Identifier et protéger les espaces offrant un potentiel de développement touristique ❷ Prévenir et gérer les conflits d'usage ❸ Renforcer la pérennité des sentiers		
LIENS	ACTIONS	ÉCHÉANCE	RESPONSABLE	ORGANISMES INTERPELLÉS
❶	Identifier et inventorier les composantes naturelles et bâties offrant un attrait ou un potentiel touristique pour les protéger ou éviter leur privatisation	2009-10	Municipalité Services d'urbanisme	
❷ ❸	Développer une réglementation municipale pour limiter les nuisances des activités touristiques et en particulier la présence des chiens de traîneau : <ul style="list-style-type: none"> - Travailler conjointement avec l'industrie touristique à l'élaboration de la réglementation pour en assurer la pertinence et son efficacité - Appuyer la mise en place d'un comité des gens d'affaires de l'industrie touristique - Élaborer un plan de communications pour donner l'heure juste à la population sur les impacts de l'activité, tout en véhiculant le potentiel de développement pour la municipalité - Intégrer des mesures d'accompagnement pour permettre l'adaptation des contrevenants - Appliquer de manière rigoureuse et équitable les sanctions pour éviter un rejet du développement touristique 	2009 puis en continu	Municipalité Comité des gens d'affaires de l'industrie touristique	



ORIENTATION GÉNÉRALE

Faire de Val-des-Lacs un modèle de développement touristique durable respectueux de sa population et reconnu à l'échelle régionale comme un pôle d'activités touristiques extensives en liens avec la nature

AXE DE DÉVELOPPEMENT 3		STRATÉGIES PRINCIPALES		
Veiller à la bonne cohabitation des fonctions touristique, résidentielle et de la villégiature pour préserver le potentiel de développement touristique		1 Identifier et protéger les espaces offrant un potentiel de développement touristique 2 Prévenir et gérer les conflits d'usage 3 Renforcer la pérennité des sentiers		
LIENS	ACTIONS	ÉCHÉANCE	RESPONSABLE	ORGANISMES INTERPELLÉS
1 2	Dans l'optique de l'implantation de l'observatoire astronomique, développer une réglementation pour réduire la pollution lumineuse (par exemple en favorisant le remplacement des ampoules et des néons traditionnels par des lampes au sodium directionnelles)	2009-10	Municipalité	MRC
3	Établir un processus de médiation pour offrir une réponse rapide en cas de besoin	2010	Municipalité	
2 3	Planifier le développement des sentiers récréatifs (marche, ski de fond, raquette) : <ul style="list-style-type: none"> - Recenser et cartographier les sentiers récréatifs existants et la signalisation de ceux-ci - Renforcer leur pérennité par le développement de nouvelles liaisons, des voies de contournement, des droits de passage permanent ou des cessions à la municipalité - Encourager le développement d'un <i>club vallacquois des sentiers</i> (comité des sentiers récréatifs) pour tracer de nouveaux sentiers et des liens, assurer un entretien adéquat et faire la promotion des sentiers 	2010-11	Municipalité Comité des sentiers récréatifs Grande boucle	



ORIENTATION GÉNÉRALE

Faire de Val-des-Lacs un modèle de développement touristique durable respectueux de sa population et reconnu à l'échelle régionale comme un pôle d'activités touristiques extensives en liens avec la nature

AXE DE DÉVELOPPEMENT 4		STRATÉGIES PRINCIPALES		
Soutenir et orienter le développement d'activités touristiques conformes à l'orientation générale du développement touristique recherchée pour positionner Val-des-Lacs		❶ Promouvoir l'offre touristique de Val-des-Lacs ❷ Favoriser l'implantation et le développement d'activités récréotouristiques extensives		
LIENS	ACTIONS	ÉCHÉANCE	RESPONSABLE	ORGANISMES INTERPELLÉS
❶ ❷	Promouvoir l'offre touristique de Val-des-Lacs à travers : <ul style="list-style-type: none"> - Une section consacrée au tourisme sur le site Internet de la municipalité - Un lieu d'information touristique localisé au cœur du noyau villageois - Une carte touristique situant les principaux attraits et activités, en format panneau et en version papier 	2009-10-11	Municipalité Comité des gens d'affaires de l'industrie touristique	
❶	Intégrer le positionnement touristique de Val-des-Lacs (développement durable et activités touristiques extensives) à travers tous ses outils de communication (y compris rafraîchir et réaffirmer l'image de la municipalité) conformément à la <u>Vision stratégique</u> énoncée dans le plan stratégique de développement de DAA : <ul style="list-style-type: none"> - Prévoir une rencontre de sensibilisation annuelle entre les intervenants touristiques, les employés municipaux et les conseillers municipaux. L'objectif est que chacun comprenne bien la dynamique touristique locale et prenne en compte les nouveaux développements touristiques 	En continu	Municipalité	
❷	Favoriser l'implantation d'activités récréotouristiques écotouristiques extensives (traîneaux à chien, promenades à cheval ou accompagnées d'un âne) dans la zone du chemin du Nordet	2009-10	Municipalité Comité des gens d'affaires de l'industrie touristique	



ORIENTATION GÉNÉRALE

Faire de Val-des-Lacs un modèle de développement touristique durable respectueux de sa population et reconnu à l'échelle régionale comme un pôle d'activités touristiques extensives en liens avec la nature

AXE DE DÉVELOPPEMENT 4		STRATÉGIES PRINCIPALES		
Soutenir et orienter le développement d'activités touristiques conformes à l'orientation générale du développement touristique recherchée pour positionner Val-des-Lacs		❶ Promouvoir l'offre touristique de Val-des-Lacs ❷ Favoriser l'implantation et le développement d'activités récréotouristiques extensives		
LIENS	ACTIONS	ÉCHÉANCE	RESPONSABLE	ORGANISMES INTERPELLÉS
❶ ❷	Capitaliser sur l'offre touristique distinctive en créant des activités festivières en synergie : <ul style="list-style-type: none"> - Évaluer le potentiel événementiel des activités liées aux chiens - S'affirmer comme le « cœur » d'une réserve de ciel étoilé en organisant un événement récréoculturel de type Festival des perséides durant l'été misant à la fois sur l'astronomie grand public, mais également la culture : par exemple, observation des perséides au son de la musique d'un orchestre de chambre, etc. 	2012	Municipalité Comité culture Comité des gens d'affaires de l'industrie touristique	
❶ ❷	Réviser l'affectation des ressources de la municipalité pour que la mise en œuvre et le suivi des actions proposées soient efficaces	En continu	Municipalité	
❶ ❷	Mandater la Table d'harmonisation pour effectuer le suivi du Plan de développement touristique	En continu	Municipalité	



Annexe 1



CHARTRE DES PAYSAGES
NATURELS ET BÂTIS DES LAURENTIDES



« Dans le mot paysage, il y a le mot pays. Le paysage est ce qui est vu, perçu et vécu. Il constitue l'image des lieux dans lesquels nous vivons, avons des activités et nous déplaçons : images caractéristiques de notre jardin, de notre rue, des places publiques, des parcs urbains ou régionaux, des circuits touristiques »

École d'architecture du paysage de l'Université de Montréal

Nous reconnaissons que :

le paysage est source de création et d'expression. Il fait partie intégrante de notre patrimoine naturel, culturel et collectif;

le paysage est un bien commun, de responsabilité individuelle et collective, ce qui en fait un enjeu de société;

le paysage est à la fois le résultat et la reconnaissance des occupations successives du territoire, il évolue constamment et à des échelles diverses;

la région des Laurentides est privilégiée par la diversité de ses paysages et de ses grands espaces naturels. Ces richesses sont un moteur économique incontestable pour le développement de la région, entre autres pour les vocations de villégiature et de récréotourisme;

les pressions du développement sur les milieux engendrent des conséquences de plus en plus déterminantes aux plans environnemental, social et économique. Dans un contexte où les paysages se banalisent rapidement, il devient urgent d'agir pour protéger la diversité et la santé de nos paysages.

Nous nous engageons à :

reconnaître, protéger et mettre en valeur les paysages des Laurentides;

faire des paysages une préoccupation fondamentale dans la mise en valeur de la région et l'amélioration de la qualité de vie;

reconnaître qu'il est essentiel de mettre sur pied un mécanisme de concertation régionale;

élaborer, selon notre juridiction et à notre rythme, un mécanisme de mise en œuvre permanent dédié à l'émergence de paramètres de plus en plus précis, propres à protéger et mettre en valeur les paysages;

voir à ce que la démarche de protection et de mise en valeur des paysages, respecte les principes du développement durable.



Annexe 2

Mission et objectif de l'International Dark-Sky Association

Mission :

The mission of the International Dark-Sky Association (IDA) is to preserve and protect the nighttime environment and our heritage of dark skies through quality outdoor lighting.

Goals

1. Stop the adverse effects of light pollution, including;
 - Energy waste, and the air and water pollution caused by energy waste
 - Harm to human health
 - Harm to nocturnal wildlife and ecosystems
 - Reduced safety and security
 - Reduced visibility at night
 - Poor nighttime ambience; and
2. Raise awareness about light pollution, its adverse effects, and its solutions; and
3. Educate about the values of quality outdoor lighting.

To achieve these goals, IDA takes an award-winning unified approach that supports the individual efforts of our members and of others who advocate quality outdoor lighting. In fighting light pollution we work with communities, astronomers, ecologists, and lighting professionals. We are active on local, national, and international stages and have already accomplished much, but our work is not yet done.

Source : www.darksky.org



Annexe 3

Rapport des résultats de la soirée de concertation sur le plan de développement touristique de Val-des-Lacs, 30 septembre 2008

Le rapport intégral de la soirée de concertation est disponible dans les pages suivantes.

Au total, 27 participants ont assisté à la réunion de travail lors de laquelle ils ont été invités à se prononcer sur les orientations et pistes d'action avancées dans le plan de développement touristique, afin de guider l'élaboration du plan final.

